



# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

N° 4– Juillet 2004

*Langues de frontières et frontières de langues*

## SOMMAIRE

Marie-Louise Moreau : *Avant-propos*

Alain Viaut : *La frontière linguistique de la ligne A l'espace : éléments pour une schématisation*

Fernand Fehlen : *Le « francique » : dialecte, langue régionale, langue nationale ?*

Marielle Rispaïl, Marie-Louise Moreau : *Francique et français : l'identification des accents de part et d'autre des frontières*

Francis Manzano : *Pratiques et représentations linguistiques à la marge sud du territoire français (Languedoc, Roussillon)*

Cécile Canut : *Dire la frontière, la subjectivité à l'œuvre. Quelques notes à propos de la frontière catalane*

Isabelle Léglise : *Langues frontalières et langues d'immigration en Guyane française : pratiques et attitudes d'enfants scolarisés en zone frontalière*

Samantha Chareille : *Aspects de la situation linguistique de l'Uruguay : le cas du portuñol*

Claude Frey : *Particularismes lexicaux et variétés de français en Afrique francophone : autour des frontières*

### Compte rendu

Isabelle Pierozak : Dominique Caubet, *Les mots du bled*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs », 237 p.

# **FRANCIQUE ET FRANÇAIS : L'IDENTIFICATION DES ACCENTS DE PART ET D'AUTRE DES FRONTIÈRES**

**Marielle Rispaïl**

**IUFM de Nice, LIDILEM Grenoble**

**Marie-Louise Moreau**

**Université de Mons-Hainaut**

La variation linguistique a souvent été étudiée sous l'angle du contact des langues et des interférences linguistiques : alternance codique, emprunts, etc. (*cf.* Billiez 2002), ou sous l'angle des variations géographiques (*cf.* Marcellesi 2003), parfois appelées dialectes, d'une même langue-mère (variations du corse, du francique, etc.) en particulier dans leurs prolongements sur la question de l'écrit ou de l'enseignement. Mais la variation sous l'angle des accents, donc par son aspect phonique, et de leur reconnaissance, liés à telle ou telle zone de parler, a donné lieu à beaucoup moins d'études, du moins en ce qui concerne les langues minoritaires d'Europe.

Nous nous sommes, pour notre part, demandé en quoi le discours sur les accents et leur reconnaissance était lié au marquage identitaire et à l'appartenance socioculturelle des individus, particulièrement pour une langue comme le francique dont le statut varie d'un lieu à l'autre de la zone où il est parlé. En d'autres termes, que dit l'accent de l'autre à celui qui l'entend ? Qui reconnaît quoi ou qui dans les variations accentuelles ? Quand il y a reconnaissance, que dit-elle du locuteur ? de l'auditeur ? Et quelles différences se révèlent dans l'analyse de ces variations suivant les locuteurs et les auditeurs ?

C'est donc à un travail à double entrée que nous allons nous livrer : d'une part parce que les auditeurs et locuteurs considérés sont au moins bilingues (francique / français) et ont été interrogés à propos de leurs deux langues de compétence ; d'autre part parce qu'ils sont originaires de trois pays frontaliers (Luxembourg, Belgique, France) et qu'il s'agira de croiser ces différentes variables.

Nous présenterons d'abord brièvement la situation sociolinguistique de la zone considérée ; puis notre méthodologie d'enquête, fortement inspirée de la recherche « Franco6 » menée sur le français par Marie-Louise Moreau et une équipe internationale. Puis nous détaillerons les résultats en termes quantitatifs, avant de nous demander ce que peut leur ajouter la dimension qualitative. C'est ainsi à une double interrogation que nous essaierons de répondre :

- sur le plan méthodologique, quelle part faire au quantitatif et au qualitatif dans une enquête de ce genre ?
- sur le plan des résultats, quelle influence joue le statut des langues en présence dans le discours des interviewés ? en découle-t-il que les frontières étatiques constituent des frontières linguistiques ? et pour quelles langues ?

## 1. Une situation sociolinguistique complexe

On le sait, les frontières étatiques correspondent rarement aux frontières linguistiques. Avec quelles conséquences sur les usages linguistiques et les contacts des langues ? La zone francique, au centre de l'Europe, est un exemple éclairant de ce type de situation. Etendue sur quatre pays (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg), mais de façon partielle dans les trois premiers mentionnés, elle se définit à la fois par un dégradé de quatre variantes (que nous ne détaillerons pas ici) et par le contact avec d'autres langues. Outre les langues de l'immigration, très importantes en nombre de langues et de locuteurs dans cette région d'Europe, plusieurs langues locales font des habitants de ces zones dites des trois frontières, des locuteurs plurilingues. Pendant longtemps, tous les Lorrains des zones franciques ont parlé à la fois français et allemand et la plupart sont encore trilingues (*cf.* Atamaniuk, 2004). Les francicophones belges de la région d'Arlon sont aussi francophones ; les francicophones allemands sont tous germanophones et beaucoup pratiquent en outre le français. Quant aux francicophones luxembourgeois de souche, leur pays étant officiellement trilingue, ils ont appris, à l'école, au minimum le français et l'allemand.

Pour les besoins de notre enquête, nous nous sommes limitées à la zone où est parlée la variante du francique dite luxembourgeoise, autour des villes de Thionville en France, Arlon en Belgique et Luxembourg-ville au Grand-Duché de Luxembourg. Les deux langues en commun d'une grande partie de leur population y sont le français et le francique luxembourgeois, même si les statuts différents des langues d'un pays à l'autre en modifient sensiblement l'usage et la conscience. Signalons pour terminer que les trois villes qui constituent notre triangle d'enquête sont distantes chacune de moins de 50 km des deux autres.

Au Luxembourg, les habitants d'origine (un tiers des travailleurs du pays vient de l'immigration proche ou lointaine ou habite dans un pays frontalier) ont le francique luxembourgeois comme langue maternelle. Ils l'appellent luxembourgeois et ne connaissent même pas pour la plupart le terme linguistique de « francique ». C'est leur langue de tous les jours, familière et familiale, même si peu l'écrivent ou la lisent couramment. Cela s'explique par le fait qu'après un accueil en luxembourgeois dans les petites classes, les enseignements vont se faire très vite en allemand et français, qui vont devenir les langues de la scolarisation et donc de l'accès à l'écrit. On parle « naturellement » luxembourgeois au Luxembourg, dans les sphères privées et publiques, mais on vous répond très facilement en français si vous posez une question dans cette langue ; il en va de même pour l'allemand. On prévient parfois la question en s'adressant directement à vous dans votre langue si on entend que vous venez d'ailleurs. Fort attachés pourtant à leur langue nationale d'origine, les Luxembourgeois la parlent à l'Assemblée et dans les discours politiques, en imposent désormais l'apprentissage à tout travailleur étranger et tiennent à en faire la langue d'accueil de l'école, même et surtout pour les enfants d'immigrés.

En France, tous les habitants de la région thionvilloise qui ont le francique luxembourgeois (nommé « platt » de façon familière) comme langue maternelle, ont eu en même temps accès à l'allemand par facilité, tout en étant francophones de droit et de fait par l'école. A l'aise en Allemagne soit dans la langue nationale soit grâce à l'intercompréhension entre les diverses

variantes du francique, les Français de l'est de la Moselle ont développé un quotidien interculturel, interlinguistique et interfrontalier : en Allemagne pour acheter les gâteaux du dimanche, faire les courses de Noël ou aller à la piscine, au Luxembourg pour sortir le samedi, aller au spectacle ou prendre l'avion, ils passent sans arrêt d'une frontière et d'une langue à une autre. Mais ce trilinguisme est basé sur leur maîtrise du «platt», qu'il soit luxembourgeois ou mosellan. En effet, les dernières enquêtes montrent que la perte de la langue locale entraîne dans sa chute l'accès facile à l'allemand, l'intercompréhension quotidienne et mène donc droit à un monolinguisme franco-français. Cette influence sur les compétences linguistiques des Lorrains, qu'ils soient de souche ou d'arrivée plus récente, et la manne (de plus en plus relative) en termes d'emplois que constituent encore le Luxembourg et l'Allemagne proches, sont une des causes de la survie du francique, partiellement enseigné à la demande des parents dans certaines écoles, mais surtout très demandé en cours du soir pour les adultes.

Enfin en Belgique, pays plus rompu au plurilinguisme et aux contacts des langues que la France, une petite poche autour d'Arlon a le francique luxembourgeois comme langue maternelle et de communication quotidienne, au point que de nombreux habitants venus d'autres régions de Belgique l'ont appris pour pouvoir s'intégrer et travailler, jusqu'à des temps encore récents. Leur compétence leur permet de trouver un emploi facilement au Luxembourg, particulièrement dans des entreprises ou instances internationales, même si les langues officielles y sont souvent le français, l'allemand et l'anglais. Mais comme la ligne la plus directe entre Arlon et l'Allemagne (pourtant toute proche) passe par le Grand-Duché, les Arlonais ne sont pas germanophones dans leur quotidien, même s'ils peuvent avoir appris l'allemand à l'école comme langue étrangère. Ici toutefois comme au Luxembourg, l'apprentissage de l'allemand et son usage se heurtent parfois à des résistances dues à des représentations négatives issues d'un passé encore trop proche (*cf.* Rispaïl, 2002).

La circulation des langues dans cette zone européenne interfrontalière, si elle a favorisé les contacts des langues, a favorisé aussi les transformations fines de celles-ci, que ce soit sur le plan des accents, du lexique, de la syntaxe, des discours en général, dictés par les usages différents de chaque langue suivant les pays. Nous nous sommes demandé si, malgré tout, une identité communautaire pouvait se dégager du bilinguisme français / francique et de ses variantes ; ou si la reconnaissance épilinguistique des façons de parler de « l'autre » permettait de distinguer malgré tout des identités nationales clairement définies et ressenties.

## 2. Méthodologie et protocole d'enquête

Les conditions et les contraintes de temps imposées à notre enquête en expliquent les limites et la modestie : nous la considérons donc comme une étude exploratoire. Nous avons conscience que les résultats ne méritent qu'avec circonspection un traitement quantitatif, que nous modulerons par des analyses qualitatives, mais qu'il importerait de confirmer par une investigation à plus grande échelle.

L'enquête s'est déroulée en deux temps :

- d'une part, et dans trois pays (Belgique, France, Luxembourg), des locuteurs ont été enregistrés, une fois en français, une fois en francique ;
- d'autre part, ces enregistrements ont été proposés à l'écoute d'auditeurs belges, luxembourgeois et français à qui nous demandions s'ils reconnaissaient d'où venait chacune des personnes enregistrées.

Voyons à présent les détails de ces choix méthodologiques.

## 2.1. Les zones sélectionnées

Le choix de la zone géographique s'explique par l'usage conjoint du français et du francique ; travailler sur la coïncidence ou pas des frontières linguistique et politique a entraîné que l'Allemagne ne fait pas partie de notre zone d'enquête, pour ce travail. Nous avons aussi dû choisir une des variantes du francique : le Luxembourg et la province d'Arlon en Belgique (province dite « du Luxembourg ») imposaient le choix du francique luxembourgeois. Cela explique qu'en France, nous nous soyons limitées à la région thionilloise, puisqu'à Sarreguemines ou Sarrebourg par exemple, d'une part on parle un autre francique, d'autre part la fréquentation des locuteurs belges et luxembourgeois est beaucoup plus exceptionnelle.

## 2.2. Les enregistrements et la passation

Les locuteurs ont été enregistrés grâce à des personnes-contacts<sup>1</sup>, elles-mêmes bilingues et issues de chaque zone géographique concernée (cf. Labov, 1978). Chaque locuteur était invité à parler, une première fois en francique, une deuxième fois en français, à partir d'une planche d'un album de Tintin, de contenu neutre par rapport à chacune des trois zones géographiques concernées. Chaque enregistrement dure environ 2 minutes, certains locuteurs étaient intarissables, nous les avons laissés parler. L'enquêteur ou l'enquêtrice était autorisé-e à relancer l'informateur en cas de « panne » de parole, en lui montrant des endroits du dessin dont il n'avait pas encore parlé. On a obtenu 3 cassettes, une par pays, de 10 entretiens chacune, 5 entretiens en français, 5 entretiens en francique, soit au total 15 enregistrements en français et 15 en francique, répartis également sur les trois pays<sup>2</sup>.

Après vérification qu'aucun énoncé ne donnait de renseignements (lexicaux, morpho-syntaxiques, thématiques, idiomatiques ou autre) explicites sur l'origine des locuteurs, deux bandes-sons, une en français, une en francique, de 15 « messages » chacune ont été construites à partir des 30 premières secondes de chaque entretien : il va de soi que les locuteurs des trois pays ont été mélangés, chaque enregistrement étant précédé d'un numéro qu'on retrouvait sur les feuilles de réponse remises aux auditeurs.

Celles-ci comportaient :

- des questions sur les caractéristiques des auditeurs (sexe, âge, lieu de naissance, lieu de vie, activité sociale)
- une consigne (« A votre avis, la personne entendue vient de B(elgique) / L(uxembourg) / F(rance) ? »)
- une grille à cocher (avec le numéro des messages écoutés et les abréviations B F L)
- une colonne pour d'éventuels commentaires<sup>3</sup>.

Prévues pour durer environ 30 minutes (15 minutes par bande-son), les séances d'écoute ont duré régulièrement plus longtemps, car de nombreux auditeurs ont éprouvé le besoin de commenter, discuter, réécouter, s'étonner, faire des rapprochements entre les enregistrements, plaisanter. Les séances se sont déroulées de façon bilingue, avec une alternance des deux langues, comme il est de coutume dans cette zone. Toutefois les Luxembourgeois ont tenu à ne parler que français, comme ils le font généralement avec les « étrangers ». Nous avons rencontré les auditeurs en compagnie de la personne qui nous avait introduites chez eux, dans des entretiens individuels le plus souvent, par groupes de deux ou trois dans d'autres cas chez

<sup>1</sup> Merci particulièrement à Yolande, Gérard, Claudine, pour leur travail long et parfois fastidieux.

<sup>2</sup> Merci à Véro et ses enfants, Marie-Jo, Josiane, Jean-Claude, Cathie, Stany, Rudy, Yolande, Alice ; Gianni, Gilles, Arsène, Paul et sa famille, Léa, Lucienne, Claude, Béatrice, Gisèle, Hubert, et tous les informateurs.

<sup>3</sup> Il faut préciser qu'une deuxième colonne prévue (« A quelle catégorie sociale appartient à votre avis la personne que vous venez d'entendre : commerçant, paysan, enseignant, administratif, etc. ? ») a été unanimement refusée par nos 10 premiers enquêtés, ce qui nous a incitées à ne plus la proposer aux suivants.

eux ou sur leur lieu de travail Bien sûr, ils ignoraient qu'ils allaient entendre un nombre égal de locuteurs de chaque pays, et que les mêmes locuteurs avaient parlé en francique et en français.

### 2.3. Les auditeurs

Nous avons rencontré en tout 30 personnes, soit 10 Français, 10 Luxembourgeois, 10 Belges, tous bilingues francique / français, comme les locuteurs. Dans les deux cas, la fourchette d'âge est allée des jeunes adultes (18 ans) aux personnes âgées, de façon aléatoire et à peu près équilibrée. De la même façon les hommes et les femmes, les habitants des villes et ceux des campagne, les diverses catégories de l'éventail socio-professionnel s'équilibrent dans notre double échantillon.

Notre recueil de données est constitué, au bout du compte, de 30 ensembles (il y a 30 auditeurs) de 30 réponses (concernant d'une part 15 locuteurs s'exprimant en francique et d'autre part les mêmes 15 locuteurs s'exprimant en français) et des commentaires des témoins notés par les enquêteurs en cours de passation. La série d'enregistrements a été faite en novembre / décembre 2003, les bandes-sons en janvier 2004 et la série d'auditions en février 2004.

## 3. Analyse des données

### 3. 1. Enregistrements en francique

#### 3. 1. 1. Répartition des réponses correctes et incorrectes

Considérons la manière générale dont les réponses se distribuent, indépendamment de leur pertinence.

**Tableau I**  
Répartition des réponses selon les catégories d'auditeurs (francique)

Auditeurs	Chiffres bruts				Pourcentages		
	Total « B »	Total « F »	Total « L »	TOTAL	Total « B »	Total « F »	Total « L »
belges	65	28	57	150	43.3	18.7	38.0
français	29	56	65	150	19.3	37.3	43.3
lxbgeois	45	49	56	150	30.0	32.7	37.3

*Exemple : Toutes catégories de locuteurs confondues, les auditeurs belges utilisent (de façon correcte ou incorrecte) 65 fois la réponse « C'est un Belge », 28 fois la réponse « C'est un Français », et 57 fois la réponse « C'est un Luxembourgeois ». Au total, pour les 15 locuteurs, les 10 auditeurs belges fournissent 150 réponses. Les 65 réponses « C'est un Belge » comptent pour 43.3 % de ces 150 réponses , etc.*

Chez les auditeurs belges et français, on observe une même tendance à attribuer prioritairement les enregistrements en francique soit à des Luxembourgeois, soit à des locuteurs de leur propre communauté, le troisième groupe francicophone (les Français pour les auditeurs belges, les Belges pour les auditeurs français) étant moins présent dans les réponses. Les auditeurs luxembourgeois présentent une distribution plus équilibrée de leurs réponses sur les trois catégories. Autrement dit, le fait francique, pour les trois groupes d'auditeurs, est toujours associé, dans des proportions importantes, à la communauté luxembourgeoise. Les Belges et les Français le perçoivent aussi comme un trait linguistique

de leur environnement immédiat, mais paraissent avoir quelque difficulté à y inclure une troisième communauté, ce qui ne semble pas créer de problème particulier aux auditeurs luxembourgeois.

Comme d'autres communautés étudiées dans des épreuves d'identification géographique ou ethnique (Armstrong et Boughton, 1998 ; Bauvois, 1997 ; Bauvois et Diricq, 1998 ; Hauchecorne et Ball, 1997 ; Juillard, Moreau, Ndao et Thiam, 1994 ; Moreau, Thiam et Bauvois, 1998), les auditeurs belges présentent une certaine tendance annexionniste : la réponse « B » est en effet celle qu'ils utilisent le plus volontiers (elle totalise 43.3% de leurs 150 réponses). Une tendance analogue est présente aussi chez les auditeurs luxembourgeois, moins accusée.

### 3.1.2 Les réponses correctes

L'ensemble des réponses, correctes et incorrectes, se distribue comme le montre le tableau II.

**Tableau II**  
Répartition des réponses selon les catégories de locuteurs et d'auditeurs (francique)

#### CHIFFRES BRUTS

	"C'est un Belge"				"C'est un Français"				"C'est un Lxbgeois"			
	à propos de locuteurs			Total	à propos de locuteurs			Total	à propos de locuteurs			Total
	B	F	L		B	F	L		B	F	L	
<b>Auditeurs</b>												
<b>Belges (n=10)</b>	<b>42</b>	14	9	65	1	<b>23</b>	4	28	7	13	<b>37</b>	57
<b>Français (n=10)</b>	<b>21</b>	5	3	29	9	<b>45</b>	2	56	20	0	<b>45</b>	65
<b>Lxbgeois (n=10)</b>	<b>18</b>	21	6	45	16	<b>29</b>	4	49	16	0	<b>40</b>	56

#### POURCENTAGES

	B	F	L	Total	B	F	L	Total	B	F	L	Total
<b>Belges (n=10)</b>	64.6	21.5	13.8	100	3.6	<b>82.1</b>	14.3	100	12.3	22.8	<b>64.9</b>	100
<b>Français (n=10)</b>	72.4	17.2	10.3	100	16.1	<b>80.4</b>	3.6	100	30.8	0.0	<b>69.2</b>	100
<b>Lxbgeois (n=10)</b>	40.0	46.7	13.3	100	32.7	<b>59.2</b>	8.2	100	28.6	0.0	<b>71.4</b>	100

*Exemple : Les 10 auditeurs belges répondent « C'est un Belge » dans 42 cas après avoir entendu un locuteur belge (réponses correctes), à 14 reprises pour identifier (erronément) des locuteurs français et 9 fois (erronément aussi) à propos de locuteurs luxembourgeois.*

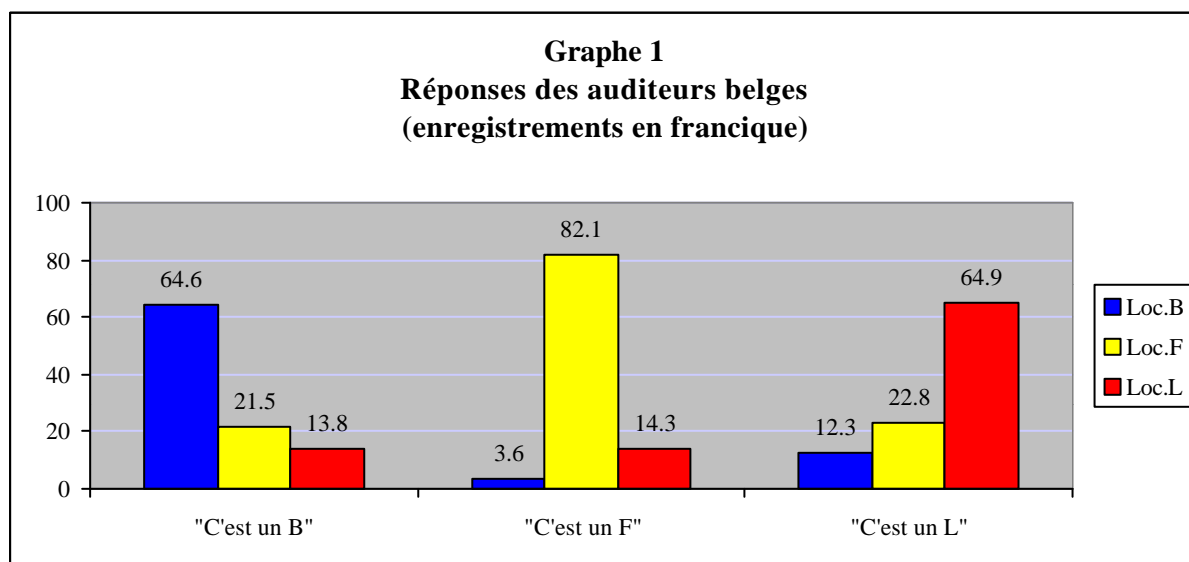
Commençons par isoler de cet ensemble, comme dans le tableau III, la proportion de réponses correctes et voyons dans quelle mesure chacune des catégories de réponses est utilisée plus souvent à raison qu'à tort.

**Tableau III**  
Proportions de réponses correctes (francique)

Auditeurs	Réponses correctes			Moyenne
	« B »	« F »	« L »	
belges	64.6	82.1	64.9	70.6
français	72.4	80.4	69.2	74
luxembourgeois	40	59.2	71.4	56.9
<i>Moyenne</i>	<i>59.0</i>	<i>73.9</i>	<i>68.5</i>	<i>67.1</i>

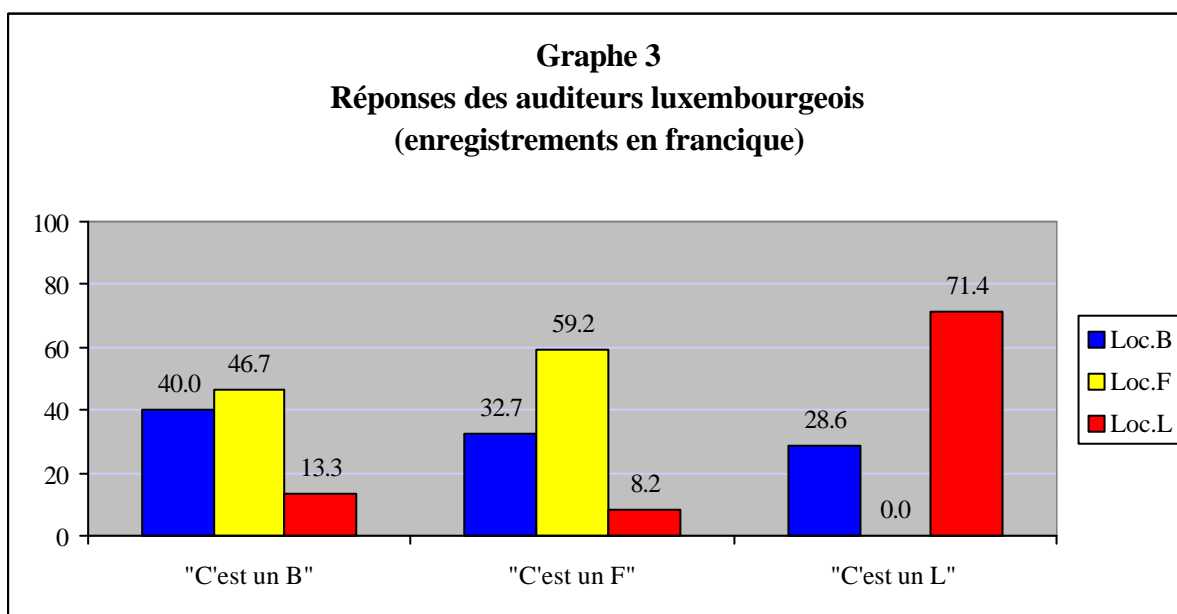
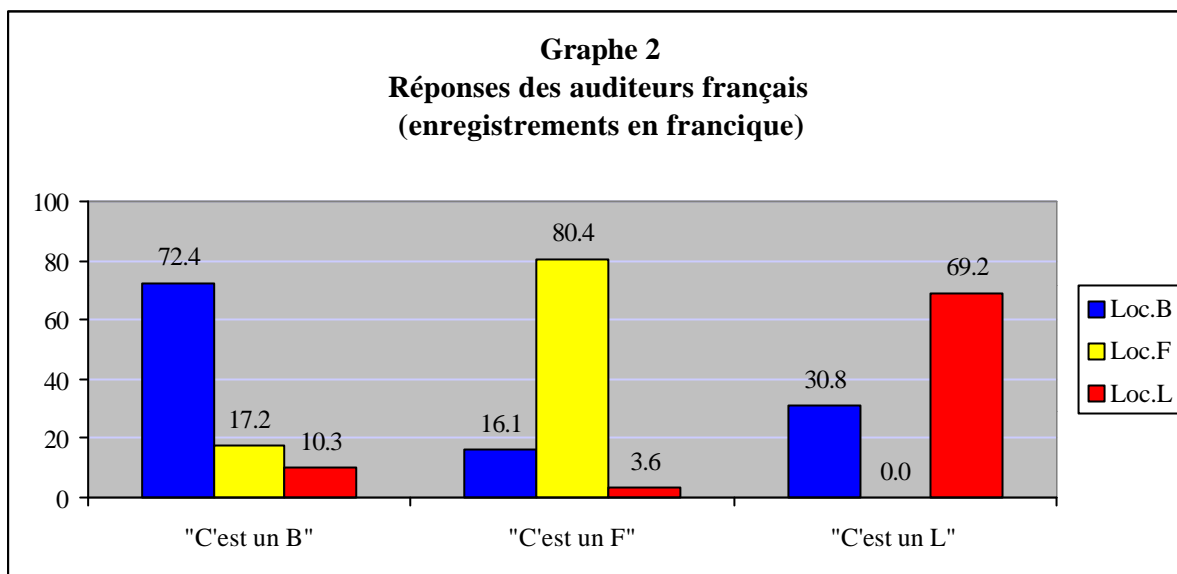
*Exemple* : Dans le tableau précédent, on voit que les auditeurs belges fournissent 65 fois la réponse « B ». Parmi ces 65 réponses, 42, soit 64.6 %, sont données à propos de locuteurs belges.

L'impression la plus forte qui se dégage de ce tableau, c'est que (mis à part les 40% de bonnes réponses des auditeurs luxembourgeois pour les locuteurs belges), on est très loin d'une répartition des bonnes réponses au hasard, où les taux se situeraient aux alentours de 33%. La représentation graphique de la distribution des données (voir les graphes 1 à 3, qui reprennent, ligne par ligne, les pourcentages du tableau II) le fait par ailleurs clairement ressortir : pour chaque groupe d'auditeurs, dans 8 conditions sur 94, c'est à propos des locuteurs X que la réponse « X » est le plus souvent donnée. On peut donc poser avec assurance que les accents des locuteurs sont reconnus, leur appartenance géographique située, et ce malgré la tendance de certains auditeurs à recourir plus volontiers à certaines réponses qu'à d'autres.



<sup>4</sup> L'exception est celle des auditeurs luxembourgeois, qui utilisent davantage la réponse « B » pour des locuteurs français que pour des belges.





En moyenne, les locuteurs français sont les mieux identifiés, les belges étant les moins bien reconnus. On y reviendra.

Les X sont-ils mieux reconnus par les X ? Considérons ce qui se passe au-delà des moyennes, en tenant compte du fait que les écarts entre les catégories sont parfois très minces. C'est chez les auditeurs luxembourgeois que la réponse « C'est un Luxembourgeois » est le plus souvent exacte (71.4%). Et par ailleurs, c'est pour les locuteurs luxembourgeois que cette catégorie d'auditeurs rencontre le plus de succès. Mais la répartition des données ne se lit pas de la même manière pour les deux autres catégories : sans doute est-ce pour les locuteurs français que les auditeurs français ont la proportion la plus forte de réponses correctes (80.4%), mais dans l'identification de ces mêmes locuteurs, ils sont devancés, de peu, par les auditeurs belges (82.1%), dont c'est le meilleur score.

Le pourcentage total le plus haut de bonnes identifications se rencontre chez les auditeurs français, le plus bas chez les luxembourgeois, avec un écart assez important de 17 %. S'agissant des Luxembourgeois, le fait peut être mis en rapport sans doute avec une certaine propension chez eux à se réserver l'usage du francique, une certaine répugnance à le partager avec d'autres communautés : quand des Belges ou des Français en séjour au Luxembourg initient des échanges avec eux en francique, il est fréquent qu'on leur réponde en français, en se privant du même coup de la possibilité d'une exposition aux autres variétés.

### 3.1.3. Les frontières subjectives

Dans cette section, nous porterons le regard sur la manière dont les auditeurs tracent les frontières entre les locuteurs, sur les apparentements qu'ils réalisent ou ne réalisent pas, autrement dit, sur la façon dont se répartissent, pour chaque catégorie de réponses, leurs identifications correctes et leurs erreurs. Ces constatations n'ont toutefois de validité que si on peut au préalable poser que les variétés pratiquées par les locuteurs enregistrés pour cette épreuve étaient différenciées et portaient la marque de leur appartenance régionale. C'est un pas que nous franchissons, en tablant sur les taux particulièrement élevés de bonne reconnaissance obtenus par certains auditeurs (on pense en particulier à l'« expert » belge ; voir ci-dessous).

Pour avoir une idée des confusions entre les groupes de locuteurs, on peut se reporter aux graphes 1, 2 et 3<sup>5</sup>. On peut aussi avoir une vue plus synthétique de la situation si on catégorise les erreurs en trois ensembles :

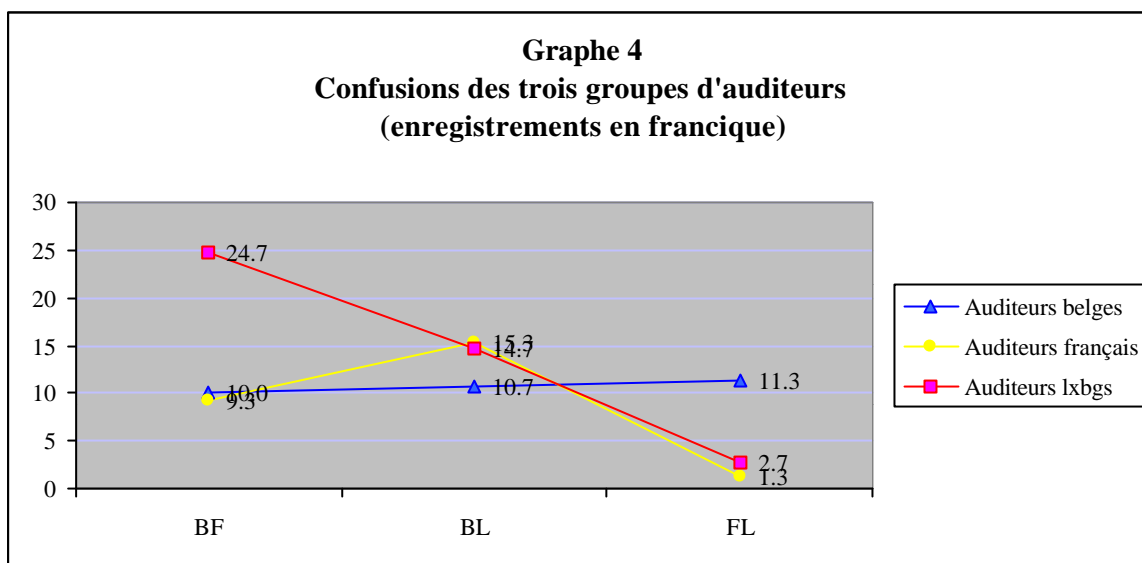
- BF (Belge-Français) : une réponse « C'est un B » fournie après audition d'un locuteur français, ou à l'inverse, une réponse « C'est un F » à propos d'un locuteur belge.
- BL (Belge-Luxembourgeois) : une réponse « C'est un B » donnée pour un locuteur luxembourgeois ; des Luxembourgeois identifiés comme des Belges.
- FL (Français-Luxembourgeois) : les auditeurs prennent des Français pour des Luxembourgeois et inversement.

On va totaliser, pour chaque groupe d'auditeurs, le nombre d'erreurs de chaque type, ce nombre étant rapporté à l'ensemble des 150 réponses fournies au total. On arrive ainsi au tableau IV et au graphe 4.

**Tableau IV**  
Répartition des erreurs selon le type de confusion  
(enregistrements en francique)

	Confusions en chiffres bruts			Confusions en % (calculés sur le total de 150)		
	BF	BL	FL	BF	BL	FL
<b>Auditeurs</b>						
<b>Belges</b>	15	16	17	10	10.7	11.3
<b>Français</b>	14	23	2	9.33	15.3	1.33
<b>Lxbs</b>	37	22	4	24.7	14.7	2.67

<sup>5</sup> Ainsi voit-on, dans le graphe 3, que les auditeurs luxembourgeois fournissent souvent la réponse « B » à propos de locuteurs français (dans un plus grand nombre de cas, même - 46.7% -, qu'à propos de locuteurs belges - 40%-), et qu'un tiers des réponses « F » s'observe après audition de locuteurs belges.



- La frontière linguistique entre France et Luxembourg est celle qui paraît le plus accusée. C'est en effet celle qui suscite le moins de confusions, chez les auditeurs français et luxembourgeois (moins de 3% des cas). Cette frontière voit toutefois son tracé perdre un peu de sa netteté chez les auditeurs belges, sans que leur proportion d'erreurs soit cependant importante (11.3%).
- Si la frontière politique entre la Belgique et la France se traduit, aux oreilles des ressortissants de ces pays, en une frontière linguistique marquée par une bonne différenciation des pratiques, elle semble n'avoir guère de consistance, du point de vue linguistique, pour les auditeurs luxembourgeois, qui différencient mal les locuteurs de ces deux pays : près d'un quart de leurs 150 réponses sont des erreurs de ce type.
- La frontière entre Belgique et Luxembourg paraît dotée d'un statut différent selon les auditeurs : nette pour les Belges, elle l'est un peu moins chez les Français et les Luxembourgeois.
- Il semble que les auditeurs belges aient, avec leurs frontières linguistiques, des rapports équilibrés, ne développant pas de capacités discriminatives spéciales sur un contraste donné, et ne montrant pas par ailleurs une propension particulière à un certain type de confusions.
- Les auditeurs français, comme les luxembourgeois, mais dans des proportions différentes, distinguent les locuteurs surtout dans les contrastes où leur groupe est impliqué : chez les auditeurs français, les contrastes BF et FL donnent lieu à moins de confusions que BL ; et chez les luxembourgeois, FL et BL suscitent moins d'erreurs que BF.

Il faut enfin noter que les frontières linguistiques subjectives sont loin d'être stables, leur imperméabilité loin d'être absolue. Elles varient en fonction des catégories d'auditeurs et en fonction des variétés pratiquées par les locuteurs. On prendra de cela deux exemples.

- Peu de locuteurs luxembourgeois (12.5%) sont pris pour des Belges, mais quelque 23.9% de réponses « L » se portent sur des locuteurs belges.
- Si les auditeurs luxembourgeois confondent fréquemment francophones belges et français au moment de leur attribuer une identité belge ou française, ils distinguent bien les premiers des seconds (ou du moins certains locuteurs de la première catégorie de certains de la seconde), puisque c'est aux seconds seulement qu'ils n'attribuent jamais une identité de Luxembourgeois, réservant ce sort aux premiers dans 29% des cas.

### 3. 2. Enregistrements en français

#### 3.2.1. Répartition des réponses correctes et incorrectes

Le tableau IV, comme le faisait le tableau I à propos du francique, indique comment les trois réponses « B », « F » et « L » sont utilisées, de façon correcte ou erronée.

**Tableau IV**  
Répartition des réponses selon les catégories d'auditeurs  
(enregistrements en français)

Auditeurs	Chiffres bruts				Pourcentages		
	Total « B »	Total « F »	Total « L »	TOTAL	Total « B »	Total « F »	Total « L »
<b>Belges (n=10)</b>	58	47	45	150	38.7	31.3	30
<b>Français (n=10)</b>	45	51	54	150	30	34	36
<b>Lxbourgeois n=10)</b>	45	37	68	150	30	24.7	45.3

*Exemple : Dans l'ensemble de l'épreuve portant sur les enregistrements en français, les auditeurs belges fournissent au total 150 réponses. Ces 150 réponses, correctes et incorrectes, se ventilent en 58 identifications des locuteurs comme des Belges, 47 comme des Français et 45 comme des Luxembourgeois. La réponse « B » compte donc pour 38.7% des 150 réponses, la réponse « F » pour 31.3 %, etc.*

Les auditeurs belges, et plus encore les français, ne sont pas loin de l'équipartition des trois réponses, qui ne s'éloignent jamais beaucoup de 33, 3%. Il ne semble donc pas y avoir de « pente » chez ces auditeurs, qui les amènerait à associer plus volontiers le fait de parler français à une identité nationale donnée (ou, au contraire, à avoir tendance à exclure une communauté nationale du fait francophone).

Chez les auditeurs luxembourgeois, on relève la tendance annexionniste mentionnée déjà chez eux à propos des enregistrements en francique, puisqu'ils fournissent nettement plus de réponses « C'est un Luxembourgeois » qu'il n'y a de locuteurs luxembourgeois parmi les personnes enregistrées. On a aussi une manifestation du même phénomène chez les auditeurs belges, moins clairement affirmée.

#### 3.2.2 Les réponses correctes

Le tableau V reprend l'ensemble des données, dont le tableau VI extraira l'information relative aux pourcentages de réponses correctes.

**Tableau V**  
Répartition des réponses selon les catégories de locuteurs et d'auditeurs  
(enregistrements en français)

**CHIFFRES BRUTS**

	"C'est un Belge"				"C'est un Français"				"C'est un Luxembourgeois"			
	à propos de locuteurs			Total	A propos de locuteurs			Total	à propos de locuteurs			Total
	B	F	L		B	F	L		B	F	L	
<b>Auditeurs</b>												
<b>Belges (n=10)</b>	33	15	10	58	7	30	10	47	10	5	30	45
<b>Français (n=10)</b>	22	5	18	45	6	45	0	51	22	0	32	54
<b>Lxbgeois (n=10)</b>	24	17	4	45	4	31	2	37	22	2	44	68

**POURCENTAGES**

	B	F	L	Total	B	F	L	Total	B	F	L	Total
<b>Belges (n=10)</b>	56.9	25.9	17.2	100	14.9	63.8	21.3	100	22.2	11.1	66.7	100
<b>Français (n=10)</b>	48.9	11.1	40	100	11.8	88.2	0	100	40.7	0	59.3	100
<b>Lxbgeois (n=10)</b>	53.3	37.8	8.89	100	10.8	83.8	5.41	100	32.4	2.94	64.7	100

*Exemple : Les 10 auditeurs belges fournissent la réponse « C'est un Belge » 33 fois, à bon escient, après avoir entendu un locuteur belge, 15 fois, de façon erronée, après avoir entendu des locuteurs français et 10 fois, en se trompant aussi, à propos de locuteurs luxembourgeois.*

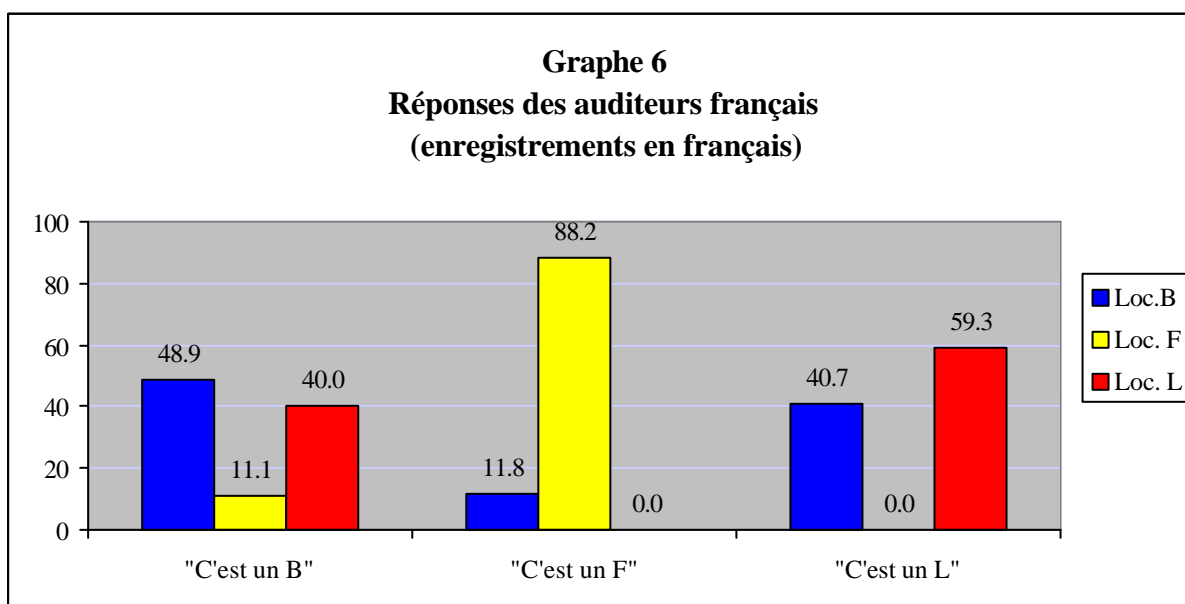
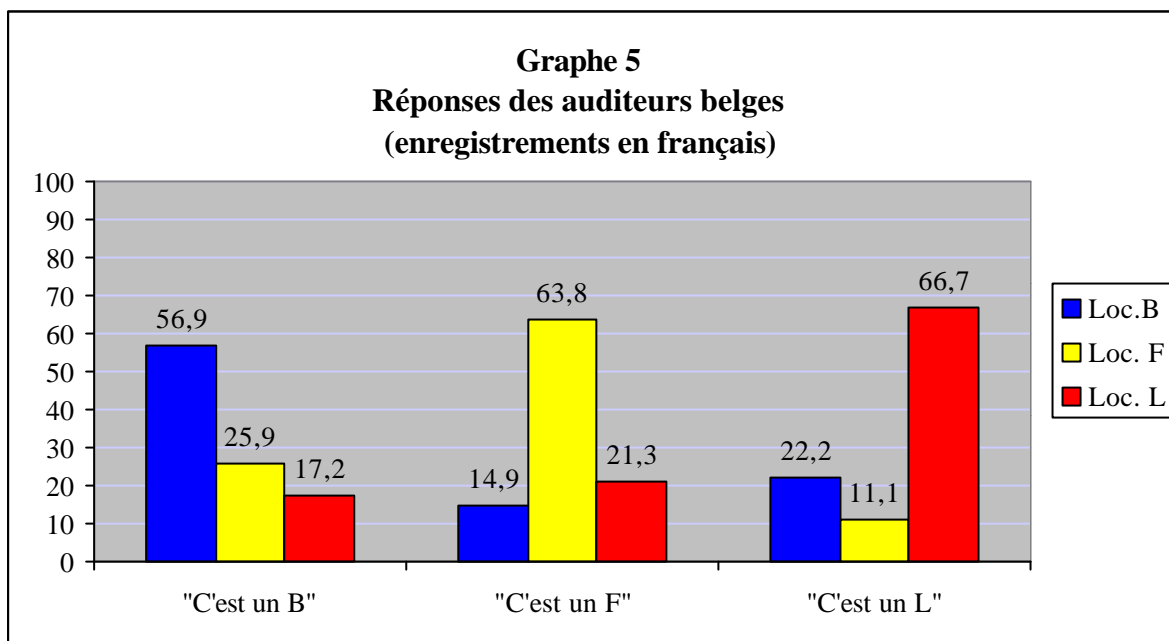
**Tableau VI**  
Proportion de réponses correctes  
(enregistrements en français)

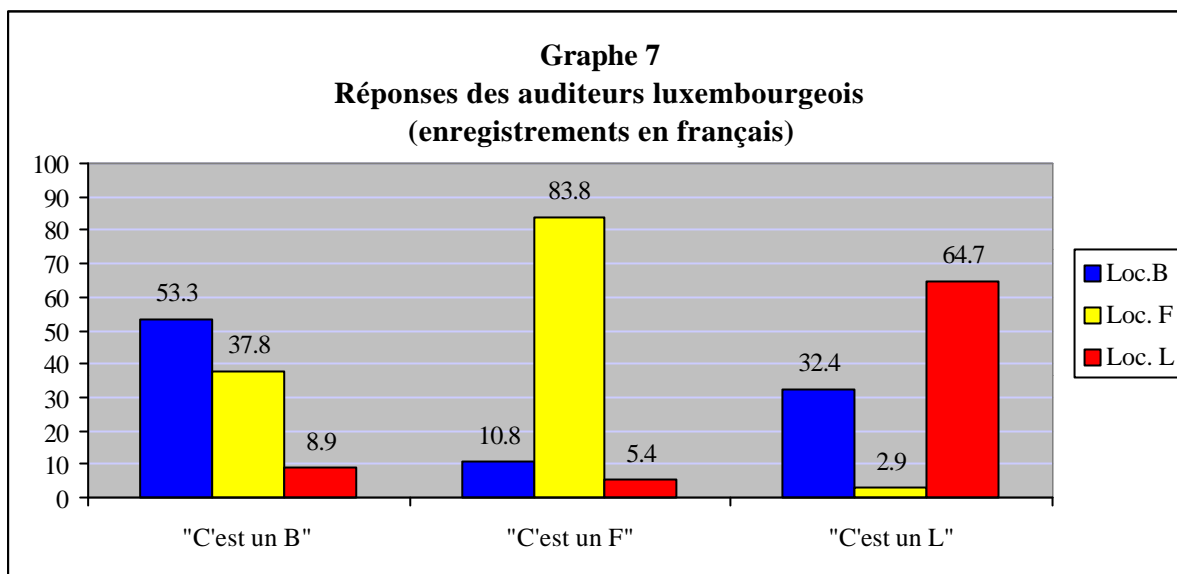
	Réponses			Moyenne
	« B »	« F »	« L »	
<b>Auditeurs</b>				
<b>Belges (n=10)</b>	56.9	63.8	66.7	62.5
<b>Français (n=10)</b>	48.9	88.2	59.3	65.5
<b>Luxembourgeois (n=10)</b>	53.3	83.8	64.7	67.3
<b>Moyenne</b>	53	78.6	63.5	65.1

*Exemple : Les auditeurs belges fournissent 58 réponses « C'est un Belge », dont 33, soit 56.9%, sont correctes.*

Comme dans l'épreuve avec les enregistrements en francique, les données réunies à propos des enregistrements en français montrent que dans tous les cas, les accents « parlent », que les auditeurs identifient l'identité géographique des locuteurs en ne se fondant pas que sur le hasard. Le pourcentage le plus bas, 48.6%, celui de l'identification des Belges par les Français, peut certes être traduit comme signifiant « Ils se trompent une fois sur deux ». Il faut toutefois se souvenir que dans une répartition aléatoire des réponses, celles-ci ne seraient correctes qu'une fois sur trois.

Les graphes 5, 6 et 7, construits à partir des pourcentages du tableau V, permettent de visualiser aisément que chez les trois groupes d'auditeurs, pour chacune des trois catégories « B », « F », « L », les réponses correctes l'emportent sur les incorrectes.





Ici aussi, ce sont les locuteurs français qui sont le mieux reconnus (avec une moyenne de 78.6% et les deux pourcentages les plus élevés de ce travail, 83.8 et 88.2%). Et comme pour les enregistrements en francique, c'est pour les locuteurs belges qu'on a les pourcentages les plus faibles de bonnes identifications, chez les trois groupes d'auditeurs. On reparlera de cela plus bas.

Les trois groupes d'auditeurs ont des taux moyens de bonnes identifications assez proches : l'écart le plus important, de 4.6%, s'observe entre auditeurs luxembourgeois et belges, à l'avantage des premiers.

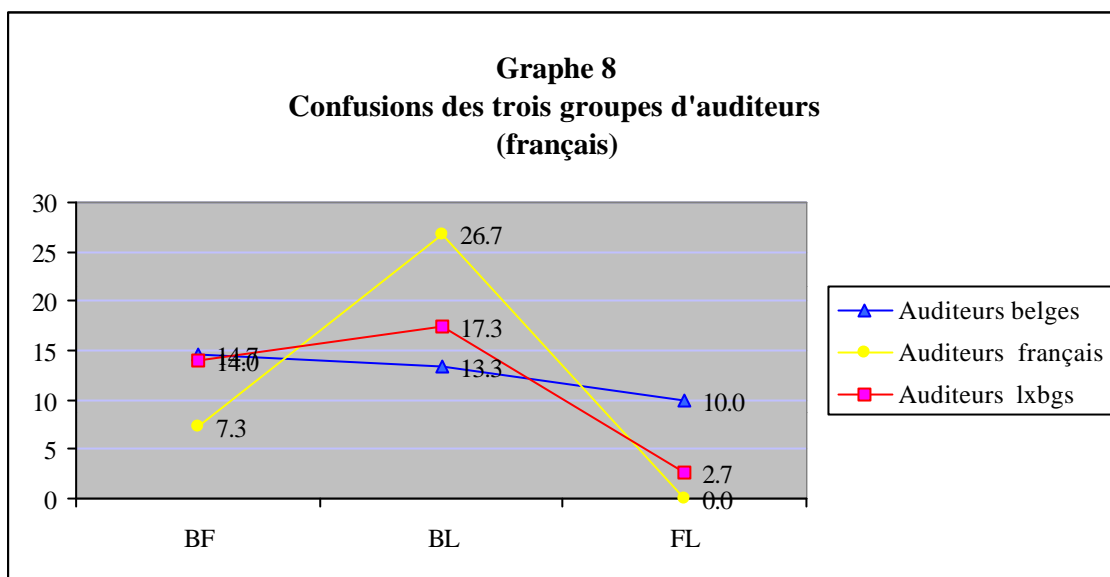
### 3.2.3. Les frontières subjectives

Considérons maintenant comment les auditeurs des trois groupes répartissent leurs trois réponses « B », « F », « L », en étant attentifs ici non seulement aux réponses correctes, mais aussi aux incorrectes. Celles-ci peuvent en effet nous indiquer entre quels locuteurs les confusions ont lieu, nous informant ainsi sur les frontières subjectives des utilisateurs.

Comme lors de l'examen des données à propos du francique, nous allons nous attacher aux confusions entre les catégories de locuteurs.

**Tableau IV**  
**Répartition des erreurs selon le type de confusion**  
**(enregistrements en français)**

	Confusions en chiffres bruts			Confusions en % (calculés sur le total de 150)		
	BF	BL	FL	BF	BL	FL
<b>Auditeurs</b>						
<b>Belges</b>	22	20	15	14.7	13.3	10.0
<b>Français</b>	11	40	0	7.3	26.7	0
<b>Lxbgs</b>	21	26	4	14.0	17.3	2.7



Le profil le plus singulier est assurément celui des auditeurs français, analogue à celui qu'ils présentaient pour le francique, mais ici beaucoup plus accusé. Ces auditeurs réalisent un très bon score dans la reconnaissance des leurs, qu'ils identifient correctement près de 9 fois sur 10 (88.2% de leurs réponses « F » sont correctes, voir le tableau VI), en les distinguant particulièrement bien des locuteurs luxembourgeois (on n'observe aucun cas de confusion entre les catégories F et L : aucun des 5 locuteurs français n'est pris pour un Luxembourgeois ; aucun des 5 locuteurs luxembourgeois n'est identifié comme un Français, par aucun des 10 auditeurs français). La frontière linguistique entre France et Grand-Duché apparaît ici comme la plus consistante. De manière semblable, même si l'ensemble d'erreurs BF est plus important que l'ensemble FL, ils ne font guère de confusions entre Belges et Français. Autrement dit, pour les auditeurs français, la variété de langue pratiquée par leur groupe est dotée de caractéristiques très spécifiques, elle ne se confond pas avec celle des Belges, et encore moins avec celle des Luxembourgeois.

Mais ces capacités très pointues d'identification ne s'étendent guère aux variétés pratiquées par les deux autres groupes : les réponses « B » s'appliquent à un nombre important (40%) de locuteurs luxembourgeois, et les réponses « L » sont utilisées dans beaucoup de cas (40.7%) à propos de locuteurs belges. Tout se passe comme si, pour une proportion importante des auditeurs français (pas pour tous ou pas à propos de tous les locuteurs : les réponses correctes l'emportent sur les erronées), les variétés de français pratiquées en Belgique et au Luxembourg formaient un ensemble indistinct, dont les locuteurs pourraient difficilement être discriminés.

Ici, beaucoup d'auditeurs français, ou certains dans beaucoup de cas, paraissent donc fonctionner sur un mode dichotomique : il y a des variétés de français hexagonales et des variétés non hexagonales, les unes et les autres permettent de distinguer les appartenances identitaires en termes de deux catégories : Français et non-Français.

Pour les auditeurs luxembourgeois, comme pour les français, le français pratiqué en France et celui dont usent les Luxembourgeois ne se recouvrent pas, ne se confondent que dans une très faible mesure (2.7%). Leurs erreurs de type BF et BL sont plus importantes, se situant cependant à moins d'un cas sur 5. On ne retrouve pas, dans ces données-ci, la tendance



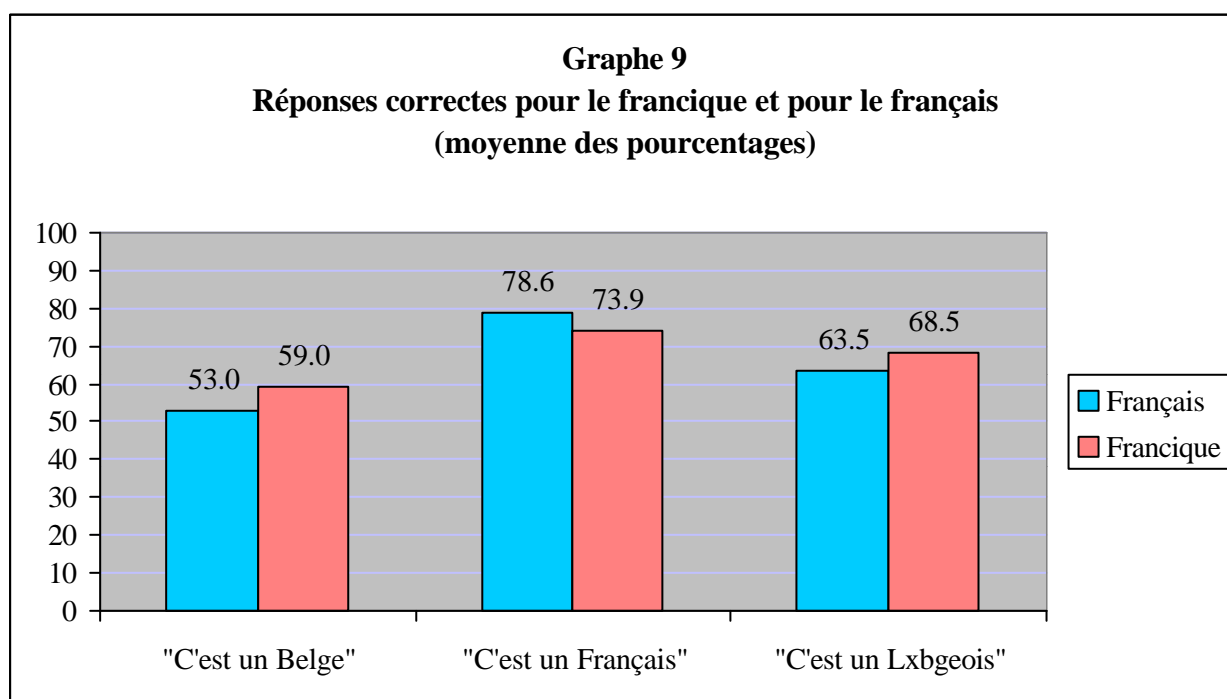
observée dans le volet francique d'une moindre capacité identificatoire dans les contrastes où les auditeurs ne sont pas impliqués.

Chez les auditeurs belges, comme pour les enregistrements en francique, on a une courbe très faiblement marquée, les proportions de réponses erronées (inférieures à 15%) variant peu d'un type de confusion à l'autre, ne présentant ni pic ni creux accusé.

### 3.3. Comparaison des données franciques et françaises

Les proportions d'identifications correctes varient-elles selon que les auditeurs avaient à se prononcer sur des enregistrements en francique ou en français ? *A priori*, on pourrait penser que les enregistrements en francique seraient sans doute plus marqués au sceau de la dialectalisation, de la différenciation géographique, et qu'ils donneraient lieu à davantage d'identifications correctes que les enregistrements en français, langue au statut officiel ancien, fortement soumise au processus d'une standardisation appuyée par l'école, largement présente dans les médias, etc.

Dans les données, il n'en est rien, comme le montre le graphe 9. On y voit d'une part que la différence n'est pas toujours orientée de la même manière (lorsque les locuteurs français s'expriment en français, ils sont mieux reconnus qu'en francique, et inversement pour les Belges et les Luxembourgeois) ; d'autre part, que les écarts sont minimes, n'excédant pas 6%.



## 4. L'identification : à quelles conditions ?

Quelle signification sociale revêtent les taux de bonnes identifications d'un groupe par un autre ? La réponse n'est sans doute pas vraiment simple. Il faut en effet sans doute interroger à la fois les caractéristiques des auditeurs, et celles des locuteurs, de la variété qu'ils parlent. Si quelqu'un, entendant s'exprimer des personnes appartenant à des groupes sociologiquement différents, échoue à les distinguer et à leur attribuer une identité, c'est soit – du côté des locuteurs – qu'il n'y a pas ou guère matière à considérer qu'on a affaire à des variétés de langue distinctes, soit – du côté des auditeurs – que la personne n'a eu avec ces groupes que des contacts limités, soit encore qu'elle se représente un des groupes ou les deux comme plus homogènes qu'ils ne sont dans la réalité, qu'elle escompte retrouver dans l'ensemble du groupe ce qu'elle a expérimenté avec une partie seulement, et oriente autrement son identification si elle ne rencontre pas les caractéristiques attendues, soit encore une combinaison de ces différentes possibilités.

### 4.1. Les locuteurs

Dans ce travail, les locuteurs français sont ceux dont l'appartenance nationale est la mieux devinée, tant pour le français que pour le francique (voir le graphe 9). On doit pouvoir en déduire que leurs variétés linguistiques sont, d'une part, individuées, distinctes des variétés en usage en Belgique et au Grand-Duché – et donc, contrairement à une opinion assez largement répandue en France, que les Français parlent des régiolectes – ont un accent, qui les font aisément reconnaître ; d'autre part, que la plupart des auditeurs belges et luxembourgeois ont fréquenté les variétés de langues pratiquées par les Français de manière assez intensive pour pouvoir les associer à ce groupe social. Cela ne surprend guère pour ce qui concerne la langue française – qu'on songe en particulier à la diffusion des médias français en dehors de la France – c'est plus étonnant pour le francique.

C'est pour les locuteurs belges qu'on recueille au contraire les plus faibles pourcentages d'identifications correctes et ils sont impliqués dans les deux types de confusions les plus importants dans cette étude : parlant en francique, beaucoup de ces locuteurs sont pris pour des Français par les auditeurs luxembourgeois, et s'exprimant en français, ils sont nombreux à être assimilés à des Luxembourgeois par les auditeurs français. Leurs régiolectes français et francique seraient-ils moins typés que ceux de leurs voisins, à propos desquels on observe la distinctivité maximale, tant pour le français que pour le francique ? Les variétés belges se situeraient-elles dans l'entre-deux de ce contraste, partageant certains traits linguistiques avec le voisin de l'est, et certains autres avec celui du sud ? Ou faudrait-il penser que les Luxembourgeois et les Français de notre échantillon ont moins de contacts avec les Belges que les uns avec les autres ? Ou bien encore la zone d'indécision est-elle attribuable à un autre phénomène qu'on pourrait définir comme une double absence de caractère prototypique : le francique est associé nécessairement aux Luxembourgeois ; le français aux Français. Les locuteurs belges pourraient être perçus et se percevoir comme des francicophones et des francophones par accroc, à la personnalité linguistique forcément compliquée et ambivalente dans leur position un peu floue entre germanité et romanité. Le tout, au demeurant, n'empêche pas que les locuteurs belges soient tout de même reconnus dans un peu plus de la moitié des cas.

Si on regarde maintenant les locuteurs luxembourgeois, si clairement distingués des Français par les locuteurs français et grand-ducaux, on peut considérer que dans ce travail, c'est surtout la coexistence avec des Belges qui a parfois maintenu leur identité dans l'ombre.

Ne proposerait-on le choix aux auditeurs qu'entre les identités française et luxembourgeoise qu'on verrait assurément grimper les proportions d'identifications correctes<sup>6</sup>.

#### 4.2. Les auditeurs

Certains auditeurs s'avèrent davantage experts que d'autres. L'un de nos enquêtés belges obtient des résultats saillants qu'il peut être intéressant de détailler : 13 bonnes identifications sur 15 pour les messages en français (dont les 5 produits par des Belges) et 15 réussites (soit 100%) en francique. Cette expertise doit sans doute être mise en relation avec le profil de cet informateur. Non originaire de la région d'Arlon dans laquelle il est arrivé adulte, après guerre, pour s'y marier, il y a appris le francique luxembourgeois volontairement pour s'intégrer dans le village où il habitait et dans sa belle-famille. Locuteur expert et témoin passionné de cette langue, il la parle à l'exclusion de toute autre en famille, y compris avec ses petits-enfants, en est devenu spécialiste, militant, écrivain, participe au titre de Francique à nombre de manifestations européennes et réunions du Bureau européen des langues les moins répandues, est en contact permanent avec tous les acteurs de la langue francique, dans les quatre pays où elle est parlée. En contact, depuis son village, avec des universitaires et mouvements franciques de ces pays, il en connaît la littérature, l'histoire et les variantes et a pu commenter avec détail et justesse les paroles et spécificités de chaque locuteur. Comment s'étonner dans ces conditions de ses performances ? Accoutumé à la variation, par savoir et non par expérience seulement, il prouve que l'appréhension épilinguistique, quand elle devient connaissance métalinguistique, va au-delà de l'approche historique ou identitaire. Chez les auditeurs français, les trois meilleurs scores (24, 24 et 23 identités reconnues sur 30) ont été obtenus par des femmes qui viennent de villages frontaliers du Luxembourg (moins de 10 km) et dont 2 travaillent au Luxembourg. Quant à la troisième, elle est originaire d'un village mais habite et travaille à Thionville. Les variables individuelles de vie, la mobilité géographique, personnelle ou professionnelle, jouent davantage, dans la connaissance des autres variétés régionales que les appartenances d'origine. Le paramètre le plus décisif semble bien être l'habitation auditive à d'autres accents entendus en cours de vie.

Les données recueillies auprès des auditeurs luxembourgeois confirment cette hypothèse. Chez eux, ce sont les animateurs d'un lieu de spectacle, habitués à beaucoup de passages et fréquentant des individus de toute la région, sans distinction de frontière ni de nationalité, qui l'emportent nettement par leur acuité auditive. Ils ont pourtant rempli leur questionnaire très vite, sans commentaire et sans y apporter une attention particulière. Les autres auditeurs luxembourgeois, s'ils s'auto-reconnaissent bien voire très bien, comme on l'a vu ci-dessus, reconnaissent beaucoup plus mal les accents français, et encore plus mal les accents belges. C'est donc bien l'habitation individuelle, occasionnée par des circonstances de vie, qui dote un auditeur d'une finesse auditive ou pas, plus que son appartenance à telle ou telle communauté<sup>7</sup>. On ne peut qu'en déduire, pour l'instant, que le nombre d'années d'études est de peu d'influence sur la compétence épilinguistique, sauf dans le cas où ces études s'accompagneraient d'un intérêt spécifique sur les questions linguistiques, comme ce fut le cas de notre auditeur expert belge ; à moins que la variable de l'âge ne soit déterminante, ce que ne confirment pas nos autres résultats.

On signalera en outre la présence parmi nos informateurs de nombreux militants de la « cause francique », à savoir des personnes qui militent, ou ont milité, pour la reconnaissance officielle de cette langue, en Belgique et en France au sein d'associations ou mouvements

<sup>6</sup> Et inversement, bien sûr, si on ne leur donnait à entendre que des Belges et des Luxembourgeois.

<sup>7</sup> On pourra s'étonner, de ce point de vue, que les étudiants luxembourgeois, que nous avons interrogés à Grenoble où ils étaient en stage de 3 mois, aient les résultats les plus faibles : malgré un séjour à l'étranger, malgré leurs années d'études, malgré leur intérêt pour les langues (qui les a amenés à participer à un programme ERASMUS).

divers. Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer et malgré la pratique fréquente et volontariste qu'ils ont de leur langue maternelle, ces auditeurs ne sont pas plus performants que les autres. Leurs confusions d'accents sont fréquentes et leur capacité discriminatoire, en français mais aussi en francique, ne se distingue en rien de celles des autres auditeurs.

Quel que soit le pays ou le lieu d'origine (ville ou village), le type d'activité linguistique, le statut des langues dont on a l'usage, ce qui compte au premier chef est donc la capacité à avoir été mis en contact, par métier ou par mobilité personnelle, avec des locuteurs de lieux variés, au cours d'expériences variées, beaucoup plus que le niveau d'études ou la profession occupée.

## 5. Considérations méthodologiques

**5.1.** Si on se place du côté des auditeurs et si on écoute leurs discours, apparaissent d'abord leurs troubles et hésitations devant les accents. Pour une tâche qu'ils imaginaient facile, ils vont de perplexité en incertitude et d'étonnement en incrédulité – car certains ont voulu savoir sur-le-champ leur taux de réussite.

Il semble par ailleurs que la conscience épilinguistique se construise dans le temps et l'expérience. Les remarques faites sur la relation entre les performances des auditeurs et leur expérience personnelle, plus ou moins grande, des contacts de langue, iraient dans ce sens. Une autre observation vient confirmer cette idée : dans une grande majorité des cas, on a l'impression que les performances s'améliorent au fur et à mesure que le test se déroule. Cela signifierait qu'on construit des critères de sélection et de classement des variations au fur et à mesure de leur fréquentation. Et qu'on finit le test plus performant qu'on ne l'a commencé. L'épreuve ne ferait pas que mesurer une connaissance préétablie, elle aiderait aussi à la construire. Notre première informatrice, une dame belge de 72 ans, nous en a fait d'emblée la remarque. Si d'autres travaux confirmaient la mise en place d'un apprentissage en cours de passation, cela impliquerait au minimum qu'on fasse entendre aux témoins un ensemble d'exemples avant de commencer l'épreuve proprement dite, voire qu'on constitue deux bandes expérimentales différant par l'ordre des extraits, une partie des auditeurs écoutant une bande, l'autre partie la seconde.

**5.2.** Si on revient sur notre protocole, on peut se demander si nos questions n'étaient pas biaisées et si elles ne portaient pas en elles-mêmes le fruit de ces incertitudes. En effet, était-ce bien sur la « nationalité » qu'il fallait interroger nos auditeurs ? Car l'analyse qualitative des discours émis et recueillis pendant la passation des questionnaires met à jour d'autres compétences méta- qui ne sont pas prises en compte dans nos outils. Par exemple, des questions du type : « Où travaille cette personne ? » ou bien « Avec qui travaille-t-elle ? », se sont révélées, malgré leur complexité, plus pertinentes parfois que celle de la nationalité.

D'un côté, ce sont de connaissances très fines d'un village à l'autre dont font preuve nos interlocuteurs : « Ah mais tu es de Malling ! Moi je suis de Hunting, on parle pas pareil, c'est normal », les deux villages étant distants de 3 km. Les mêmes distinctions jouent de part et d'autre de la frontière, sans qu'aucune mention de cette frontière soit faite dans les discours. Ceux-ci dessinent, à travers les trois pays, une zone bilingue faite de petits bourgs et villages, accolés et voisins tout en étant différents, sans souci des frontières, ponctuée de trois grandes villes qui font un peu « îlots ».

D'un autre côté, c'est davantage en termes de « zones » que de pays que nos enquêtés disent savoir reconnaître un accent. Ils disent « C'est quelqu'un qui vient du coin de Perl, ou d'Apach, ou de Freyzange », mais que ce soit d'un côté ou de l'autre de la frontière semble apparaître finalement comme secondaire. Les accents se distribueraient donc davantage selon

une structure d'influences géographiques (construite autour des rivières, des usines, de l'activité commerçante de tel ou tel village) que selon les frontières ; et cette distribution-là serait reconnue par les habitants des zones concernées. Il faudrait dessiner avec précision cette géographie à partir d'une autre enquête, faite de recueil de représentations à travers des discours et d'enregistrements de locuteurs. On trouverait sans doute des définitions telles qu'en proposent empiriquement nos auditeurs dans leurs discours :

- « autour de la frontière allemande »
- « autour de la frontière belge au-dessus d'Arlon »
- « au-dessous d'Arlon »
- « ceux du sud du Luxembourg »
- « vers le coin des vignes de la Moselle ».

Méthodologiquement parlant, ce sont donc des paramètres plus fluides qu'il faudrait mettre en place pour s'adapter à la situation sociolinguistique du contexte étudié, tant pour la définition des profils individuels d'auditeurs que pour les différenciations géographiques à faire émerger.

**5.3.** Pour des situations si complexes que ces zones interfrontalières et plurilingues, nous nous demandons s'il ne serait pas souhaitable de joindre les approches quantitatives et qualitatives en modulant les résultats chiffrés par l'analyse des discours des enquêtés. En l'occurrence, la reconnaissance d'accents, qu'elle relève d'une problématique plutôt des origines ou plutôt de l'identité, ne peut qu'être enrichie par l'accès aux raisons données de cette reconnaissance. En d'autres termes, on pourrait adjoindre à la question « Qui reconnais-tu ? » la question « A quoi le reconnais-tu ? ». Et les réponses des auditeurs (recueillies au cours de la tâche ou en entretiens semi-directifs) pourraient ouvrir de nouvelles voies de recherches, tant sur le plan des représentations des langues en présence et de leurs variations que pour la description de ces variations, sur les plans phonologique, morpho-syntaxique et discursif. C'est alors que prendraient tout leur sens des remarques, telles que celles-ci, enregistrées durant la passation :

- « Mon père on se moquait de lui, il avait gardé le platt de Yutz » (locuteur de Thionville, Yutz est à 1km à la sortie de Thionville, de l'autre côté de la Moselle) ;
- « Ça c'est un Français, on peut pas se tromper, ils disent les / meen / comme ça, en trainant et en baissant la voix »
- « S'il parle politique, c'est un Luxembourgeois, nous on parle pas politique en platt »
- « Celui-là c'est un Belge mais qui francise son français »
- « Les femmes en Belgique, elles comptent en français, même quand elles parlent en luxembourgeois »
- « Les hommes font des phrases plus compliquées que les femmes, en français comme en luxembourgeois »
- « Si tu dis « camping » à l'américaine, c'est que tu es un Luxembourgeois »
- « Elle parle platt mais elle l'a réappris, t'as vu tous les mots français ? »
- « T'as vu, il dit /eeech/ tout long et moi je dis /ich/ c'est court »
- « C'est une jeune de la ville qui parle pas souvent, elle parle lentement »
- « C'est un Luxembourgeois, pour « pique-nique » il dit « pignig ».

Ces quelques exemples suffisent à prouver, si besoin était, que des savoirs latents, fins sur les plan lexical, para-verbal, discursif et langagier, qu'il faudrait distinguer soigneusement des représentations et idées reçues, sont à l'œuvre dans les discours de reconnaissance de la variation.

## 6. En guise de conclusion

Parmi les apports de ce travail, le plus surprenant est sans doute la similarité des résultats pour l'identification des locuteurs dans les enregistrements en francique et dans ceux en français. Il nous semble nécessaire de revenir un peu sur le point. Dans un cas, on a une langue dont le champ, au moins en France et en Belgique, est limité à la sphère des proches, qui n'a pas fait l'objet d'un processus de standardisation ou de normalisation, étrangère à l'école, confinée pour l'essentiel dans les emplois oraux, peu présente dans les médias, etc. ; pour l'autre, il faut inverser toutes les caractéristiques : le français couvre tous les domaines des relations sociales, formels comme informels, il en existe des variétés standardisées, il connaît une norme, c'est la langue de l'école, dont on sait le rôle dans la diffusion des variétés normées, il est écrit autant qu'oral, il est véhiculé par les médias. Toutes les conditions sont remplies dans le premier cas pour avoir une différenciation maximale. Dans le deuxième cas, on a une situation supposée favorable à l'uniformisation.

Il se dit beaucoup depuis quelque temps que, scolarisation obligatoire, intensification des échanges, diffusion des variétés normées par les médias, mondialisation aidant, la variation linguistique est appelée à se restreindre, les langues à s'uniformiser et à ne plus offrir qu'une palette limitée de variétés.

Les données dont on a fait état ici devraient amener à considérer cette perspective avec un peu de circonspection: sur le plan des différenciations linguistiques, en tant que fonctionnellement porteuses d'identité, le français ne se différencie pas du francique. Les auditeurs identifient dans les mêmes bonnes proportions la provenance géographique des locuteurs que ceux-ci s'expriment dans l'une ou dans l'autre langue. Il se pourrait donc que les bulldozers de l'uniformisation culturelle n'aient pas vraiment pris sur toutes les dimensions identitaires de la langue et que, mondialisation ou pas mondialisation, la variation, les accents, et les particularismes linguistiques aient encore de beaux jours devant eux, en particulier lorsque les territoires linguistiques sont traversés et divisés par des frontières étatiques.

## Bibliographie

- ARMSTRONG N., BOUGHTON Z., 1998, « Identification and evaluation responses to a French accent : some results and issues of methodology », *Revue PArole*, 5/6, pp. 27-60.
- BAUVOIS C., 1997, « Parle-moi et je te dirai peut-être d'où tu viens », *Revue de phonétique appliquée*, 121, pp. 291-309.
- BAUVOIS C., DIRICQ B., 1998, « L'oreille géographique des Montois. Les facteurs qui influencent l'identification d'un locuteur », dans Bulot, Thierry (éd.), *Le langage et l'identité urbaine. Le discours épilinguistique en situation urbaine à Rouen, Venise, Athènes et Mons*, L'Harmattan, Paris 197-215.
- HAUCHECORNE F., BALL R., 1997, « L'accent du Havre : un exemple de mythe linguistique », *Langage et société*, 82, pp. 5-25.
- JUILLARD C., MOREAU M.-L., NDAO P. A., THIAM N., 1994, « Leur wolof dit-il qui ils sont ? », *Langage et société*, 68, pp. 35-62.
- MOREAU M.-L., THIAM N., BAUVOIS C., 1998, « Le marquage identitaire dans le français d'Afrique. Etude exploratoire au Sénégal », dans Calvet L.-J., Moreau M.-L. (éds), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Agence de la francophonie, Paris, diffusion : Didier Erudition, pp. 11-27.

RISPAIL M., 2002, *Le francique : de l'étude d'une langue minorée à la socio-didactique des langues*, L'Harmattan, Paris.

# **GLOTTOPOL**

Revue de sociolinguistique en ligne

**Comité de rédaction** : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

**Conseiller scientifique** : Jean-Baptiste Marcellesi.

**Rédacteur en chef** : Claude Caitucoli.

**Comité scientifique** : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

**Comité de lecture** : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli